

Haverhill, Mass., 15 août. — Au mois d'avril dernier, je tombai d'une hauteur de onze pieds et m'infligeai des blessures graves et je demeurai sourde. Je fis usage des Roses bénites, promis de faire publier ma guérison dans les *Annales*, à la gloire de Marie et je fus guérie. — Mlle Marie M.

ChAMPLAIN, 16 août. — Pour une faveur obtenue, 50 cents au sanctuaire.

St-Roch de Québec. — Un paroissien pour obtenir le courage de supporter avec patience ses souffrances qui durent depuis près de deux ans.

Manchester, N. H., 15 août. — Reconnaissance à Notre-Dame du T. S. Rosaire pour la guérison de mon enfant de 7 ans qui était sourde. Voyant que les remèdes ne produisaient aucun résultat, je me suis adressée à Notre-Dame du T. S. Rosaire. Ma prière a été exaucée. J'avais promis de faire publier la guérison dans les *Annales*. — Mme I. P.

Ste-Louise, 15 août. — Veuillez faire une neuvaine en l'honneur de la Sainte Vierge, ma bonne Mère. J'envoie une offrande d'une piastre pour faire dire une messe au Sanctuaire, brûler une lampe, pendant neuf jours, devant l'autel du T. S. Rosaire et pendant un jour au Saint Sépulcre. Je voudrais obtenir la guérison de mon frère, malade au lit depuis le mois de mai, par suite d'un coup au genou. Il a déjà subi trois opérations. On craint qu'il ne reste infirme. Je suis orpheline depuis cinq ans. J'ai pris la Sainte Vierge pour ma mère, elle m'exaucera puisque je suis son enfant. Si nous obtenons la guérison désirée nous la publierons dans les *Annales* que j'aime tant à lire. — Marie-Anne S., Enfant de Marie.

Rivière Ouelle, 16 août. — Je recommande à la protection de la douce Reine du T. S. Rosaire un jeune homme qui ne sait pas profiter des belles qualités que Dieu lui a données et aussi moi-même qui souffre d'un gros mal de tête. Pour obtenir ces faveurs, j'ai promis à la bonne Mère du Rosaire de répandre ses *Annales*. — Marie-Louise C.

St-Didace, 16 août. — Mme Elie Trudel écrit à monsieur le curé de St-Didace pour le remercier d'avoir prié à son intention et de lui avoir recommandé de faire un pèlerinage à Notre-Dame du T. S. Rosaire. "Je le dis tous les jours, écrit-elle: si je suis encore dans le monde, au milieu de ma famille, je le dois à Notre-Dame du T. S. Rosaire."

St-Grégoire, 16 août. — Je viens remercier la bonne Vierge du Cap pour ses faveurs insignes. J'étais malade, incapable de prendre soin de mes enfants. Je me recommandai à la douce Reine du T. S. Rosaire, promettant de faire brûler une lampe dans le Sanctuaire et de réciter mon rosaire pendant neuf jours, pour obtenir ma guérison. Je me sens assez exaucée pour vous demander de publier l'expression de ma gratitude envers Marie Mère de Miséricorde. — Abonnée.

Calumet, 19 août. — Remerciements à Notre-Dame du T. S. Rosaire pour une guérison, après promesse de faire publier.